

Avis du comité des parties prenantes d'Alcome

Le comité des parties prenantes d'Alcome s'est réuni en date du **14 décembre 2021**.

Etaients Présents :

- **Collèges des opérateurs** : Antoine Di Thomaso (Assogem), Marc Deslandres (Fédération entreprises d'insertion)
- **Collège des producteurs** : Rémi Spriet (Dean et Simon France) , Olivier Partouche (RTI), Alci Debieuvre (Scandinavian Tobacco)
- **Collège des Associations** : Diane Beaumenay-Joannet (Surfrider), Reynald Huis (CLCV), Johann Leconte (FNE)
- **Collège des collectivités locales** : Sylviane Oberlé (AMF), Hervé Guillaume (AVPU)
- **Pour Alcome** : Marie-Noëlle Duval (DG), Pauline Cristofini, Erwan Harscoet et Caroline Terme (Deloitte), JF Rossillon (Pragmatick)

Le quorum de la majorité des membres et au moins 2 membres par collège est atteint.

Messages de communication :

Le message de communication qui avait reçu un avis défavorable lors de la dernière réunion a été retravaillé par Alcome. La nouvelle version est soumise à l'avis du comité :



NOUVELLES AFFICHES DE SENSIBILISATION



Message 3 : précédent message, avis négatif du Comité des Parties Prenantes



Message 3 : nouveau message proposé pour avis du Comité des Parties Prenantes

Résultat du vote :

Avis Favorables : 9 /10

Abstentions : 1/12

Avis défavorables : 0/10

Budget 2022 d'Alcome :

Le budget 2022 a été expliqué et soumis à l'avis du comité

ALCOME

9

BUDGET PRÉVISIONNEL TOTAL POUR L'EXERCICE 2022

Postes budgétaires	2021	2022
Frais de fonctionnement (1)	1 700 000 €	2 073 000 €
Ressources Humaines + Frais associés	446 900 €	968 000 €
Prestations externalisées	1 170 100 €	1 005 000 €
Frais techniques	83 000 €	100 000 €
Activités de l'éco-organisme (2)	8 301 582 €	18 277 960 €
Collecte et nettoyage des mégots	4 702 500 €	12 782 200 €
Gestion des registres		100 000 €
Prévention et sensibilisation	3 285 325 €	4 695 760 €
Etudes et Recherche & Développement	313 757 €	700 000 €
Dispositif financier de garantie (3)	0 €	82 239 €
TOTAL (1+2+3)	10 001 582 €	20 433 199 €

- Les soutiens aux collectivités et personnes publiques sont inclus dans la ligne Collecte et nettoyage des mégots
- La ligne Gestion des registres (Ademe) constitue une obligation réglementaire

Résultat du vote :

Avis Favorables : 8 /10

Abstentions : 2/12

Avis défavorables : 0/12